



ARRETE 2025/12/02- 1
FIXANT LA COMPOSITION Des CAP PLACEES
AUPRES DU CDG L'ORNE

Le Président du Centre de Gestion,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des élections professionnelle dans la FPT

Vu la délibération N°2020/11/04 en date du 4 novembre 2020 désignant les représentants des collectivités en CAP,

Vu la délibération N°2022/05/03 en date du 17 mai 2022 actant le nombre de représentants à 4 titulaires et 4 suppléants pour la CAP A, 5 titulaires et 5 suppléants pour la CAP B, 8 titulaires et 8 suppléants pour la CAP C

Vu le procès-verbal des résultats des élections professionnelles en date du 8 décembre 2022,

Vu la délibération N°2025/01/5 en date du 21 janvier 2025 portant désignation des représentants élus en CCP et CAP,

Considérant que Monsieur BIGOT Philippe, membre suppléant de la CAP C, Monsieur BOURGERIE Patrick, membre titulaire de la CAP C et Madame LETONDEUR, Membre suppléante de la CAP C ne sont plus éligibles et qu'il convient de les remplacer.

Considérant que Madame BENOIT Catherine, membre titulaire de la CAP B, Mme GESBERT Stéphanie, membre titulaire de la CAP B ne sont plus éligibles et qu'il convient de les remplacer

Arrête,

Article 1 : Objet : La composition de la CAP A placée auprès du centre de gestion est fixée comme suit. La présidence est assurée par Monsieur AIVAR Francis.

Représentants des collectivités pour la CAP A : 4 Titulaires et 4 suppléants

Nom - Prénom	Collectivité	Qualité
M. AÏVAR Francis	Maire de Valframbert	Titulaire
M. RADIGUE Fabrice	Adjoint au maire de Lonrai	Titulaire
Mme MARY Danièle	Maire de St Germain de la Coudre	Titulaire
Mme ECOBICHON Florence	Adjointe au maire de Trun	Titulaire
M. BEAUMONT Vincent	Maire de la Ferrière aux Etangs	Suppléant
Mme BELHACHE Alexandra	Adjointe au maire d'Argentan	Suppléant
Mme GUERIN Anne-Marie	Maire de Saint Mard de Réno	Suppléant
Mme THEFAINE Francine	Adjointe au maire de Valframbert	Suppléant

Représentants du personnel pour la CAP A : 4 Titulaires et 4 suppléants

Nom de la liste	Nom - Prénom	Collectivité employeur	Qualité
SNDGCT	M. ALLIGNE Christophe	FLERS AGGLO	Titulaire
	Mme SMOLAR Anne	Sirtom Flers Condé	
	M. ALBERTINI Ludovic	Com. de Putanges le lac	Suppléant
	Mme TRIBOUILLARD Christelle	Com. de La Ferté Macé	
FA FPT	Mme LEROYER Nathalie	FLERS AGGLO	Titulaire
	Mme PIEDNOIR Florence	CDC Domfront Tinchebray Interco	
	M. SEGUIN Sébastien	FLERS AGGLO	Suppléant
	M. BOUILLIE Christian	CDC Vallées d'auge et du Merlerault	

Article 2 : Objet : La composition de la CAP B placée auprès du centre de gestion est fixée comme suit. La présidence est assurée par Monsieur AIVAR Francis.

Représentants des collectivités pour la CAP B : 5 Titulaires et 5 suppléants

Nom - Prénom	Collectivité	Qualité
M. AIVAR Francis	Maire de Valframbert	Titulaire
M. LEVESQUE Michel	Maire délégué de Saint Hilaire la Gérard	Titulaire
M. ROSE Gérard	Vice-Président de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Titulaire
Mme HELLEUX Véronique	Maire d'Aube	Titulaire
Mme SALLES Sylviane	Conseillère municipale de Briouze	Titulaire
Mme ECOBICHON Florence	Adjointe au maire de Trun	Suppléant
Mme BELHACHE Alexandra	Adjointe au maire d'Argentan	Suppléant
M. COUPRIT Pierre	Maire de Rânes	Suppléant
Mme HAMMELIN Annette	Adjointe au maire d'Athis Val de Rouvre	Suppléant
		Suppléant

Représentants du personnel pour la CAP B : 5 Titulaires et 5 suppléants

Nom de la liste	Nom - Prénom	Collectivité employeur	Qualité
FA FPT	M. LEVANNIER Bruno	CDC Vallées d'auge et du Merlerault	Titulaire
	Mme DESDOITS Carine	Com. de La Selle La Forge	
	M. BAUDIN Clément	Com. de Domfront en Poiraise	Suppléant
	Mme VIVIER Murielle	Com d'Argentan	
FO	M. LALES Jean-Sylvain	FLERS AGGLO	Titulaire
	Mme FROGER Réjane	CCAS de Ceton	Suppléant
CFTC	Mme DUVALLET Elodie	Com. de Mortagne au Perche	Titulaire
	Mme LAGADEC Delphine	CDC des Hauts du Perche	Suppléant
CGT	Mme CHASSAING Karine	Terres d'Argentan Interco	Titulaire
	Mme MAZURE Magali	Com d'Argentan	Suppléant

Article 3 : Objet : La composition de la CAP C placée auprès du centre de gestion est fixée comme suit. Le président du Centre de Gestion se fait représenter en tant que président par Monsieur COUPRIT, membre élu titulaire de la CAP.

Représentants des collectivités pour la CAP C : 8 Titulaires et 8 suppléants

Nom - Prénom	Collectivité	Qualité
M. AÏVAR Francis	Maire de Valframbert	Titulaire
Mme HAMMELIN Annette	Adjointe au maire d'Athis Val de Rouvre	Titulaire
Mme LEPERLIER Marie-Cécile	Maire des Yveteaux	Titulaire
M. COUPRIT Pierre	Maire de Rânes	Titulaire
Mme ECOBICHON Florence	Adjointe au maire de Trun	Titulaire
M. ROSE Gérard	Vice-Président de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Titulaire
Mme GUYOT Béatrice	Vice-Présidente de Flers Agglo	Titulaire
Mme HELLEUX Véronique	Maire d'Aube	Titulaire
Mme THEFAINE Francine	Adjointe au maire de Valframbert	Suppléant
Mme SALLES Sylviane	Conseillère municipale de Briouze	Suppléant
M. RADIGUE Fabrice	Adjoint au maire de Lonrai	Suppléant
Mme BELHACHE Alexandra	Adjointe au maire d'Argentan	Suppléant
Mme GUERIN Anne-Marie	Maire de Saint Mard de Réno	Suppléant
M. BEAUMONT Vincent	Maire de la Ferrière aux Etangs	Suppléant
M. LEVESQUE Michel	Maire délégué de Saint Hilaire la Gérard	Suppléant
Mme MARY Danièle	Maire de St Germain de la Coudre	Suppléant

Représentants du personnel pour la CAP C : 8 Titulaires et 8 suppléants

Nom de la liste	Nom - Prénom	Collectivité employeur	Qualité
CFTC	Mme RICHARD Marie-Claire	CDC des Collines du Perche Normand	Titulaire
	M. DABOVILLE Fabien	Com. Val au Perche	Suppléant
FA FPT	M. DUBOURG Norbert	Com. de Flers	Titulaire
	Mme DIARD Aline	Com. d'Argentan	
	Mme SAMSON Corinne	Com. de la Bazoque	Suppléant
	Mme RICHARD Micheline	Com. de Vimoutiers	
CGT	M. CANTALOUBE Jean-Paul	Flers agglo	Titulaire
	M. BIZET Sebastien	Flers Agglo	
	Mme BESNIARD Sylvie	CDC de la Vallée de la Haute Sarthe	Suppléant
	M LEDENTU Nicolas	Com d'Argentan	
FO	M. LEMARDELEY Alexandre	Com. de Flers	Titulaire
	M. SORAIS Jérémy	Com. de Flers	
	Mme GESLAIN Jennifer	CCAS de Ceton	Suppléant
	M PELTIER Dominique	Com de Sées	
CFDT	M. BAMAS David	Com. de la Ferté en Ouche	Titulaire
	Mme MARQUANT Laurence	CDC des Pays de L'Aigle	Suppléant

Article 4 : Recours : Le Président, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 5: Exécution : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat, au Comptable de la collectivité.

Fait à Valframbert, le 2 décembre 2025

**Le Président
du Centre de Gestion,**

M. Francis AÏVAR

